

Informations de base	
<p>CNS - Procédure de consultation Décision</p> <p>Régions ultrapériphériques, départements français d'outre-mer: produits pouvant bénéficier d'une exonération ou d'une réduction de l'octroi de mer</p> <p>Modification Décision 2004/162/EC 2003/0308(CNS)</p> <p>Sujet 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer</p> <p>Zone géographique France</p>	<p>2010/0359(CNS)</p> <p>Procédure terminée</p>

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex